

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 3 N° 2 Avril 1980



(3)

Introduction

Mémoires

du

Curé Paquin

(1831 à 1843)

3ième partie

Introduction

Dans cette troisième tranche des "mémoires" du curé Jacques Paquin, nous vous présentons le "pays" tel que vu par l'auteur en 1836. Il faut comprendre que cette section des "mémoires" a été écrite en 1840, ce qui permet au curé Paquin de raconter des choses tout en évitant de parler des troubles civils de 1837. Le curé Paquin laisse entrevoir une période très difficile, celle des troubles de 1837-1838 et celle des représailles des années suivantes. Cependant avant d'aborder cette période difficile, l'auteur passe en revue les événements de 1836 et tente de démontrer que, sans l'entêtement de certains représentants de la population au gouvernement de Québec, la société québécoise d'alors avait tout en main pour réaliser de grandes choses.

C'est ainsi que le curé Paquin nous raconte avec beaucoup de détails la bénédiction du pont La Chapelle de l'Abord-à-Plouffe, le 21 juillet 1836, et l'inauguration du chemin de fer entre La Prairie et St-Jean, le 22 juillet 1836. L'auteur raconte la création des écoles normales et la fondation d'une école pour sourds et muets à Nicolet. C'est l'année de grandes réjouissances pour le clergé de Montréal car le 8 septembre 1836 Monseigneur Jean-Jacques Lartigue devient le premier évêque du nouveau diocèse de Montréal.

Cette même année de 1836 aura aussi sa part de peines et de périodes sombres. L'épisode de la construction de l'église de St-Pierre les Becquets nous montre l'entêtement d'une paroisse où la division remplace l'esprit de famille. Une grande disette marque la région de Québec et sans la participation de quelques âmes généreuses le pire n'aurait pu être évité.

Finalement, nous terminons la présente section de ces "mémoires" en abordant les résolutions de Lord Russell au début de l'année 1837. L'auteur des "mémoires" laisse voir que ces résolutions contribuent en grande partie à soulever le peuple mais que les responsables élus du peuple sont les seuls vrais coupables dans cette affaire et que, n'eût été l'entêtement insensé de ces députés, les troubles de 1837 n'auraient jamais eu lieu. A la lecture de ces pages, nous commençons à voir la "couleur" du curé Paquin et nous pouvons déjà comprendre son attitude lors des troubles de 1837 à Saint-Eustache et ailleurs.

Claude-Henri Grignon

CHAP. VII

Le Célèbre Sir Francis Bond Head ayant heureusement éloigné de la scène politique les agitateurs qui gênaient la marche des affaires et par là même les améliorations publiques, dirigea tous les leviers de la puissance législative vers les besoins publics de la haute province: canaux du Weland, des rideaux, voies publiques, réparations maritimes dans la navigation des lacs et du fleuve St Laurent, écoles élémentaires industries, manufactures, agriculture commerce etc., tandis que notre pauvre pays engourdi par le magnétisme de la Chambre d'assemblée était sans aucune améliorations à frais publics, point d'écoles élémentaires, point de chemins, de canaux publics enfin sans âme et sans nerf il demeurait passible de la politique criarde de ses chefs qui lançaient en aveugles le vaisseau de l'état dans le précipice.

Il y avait pourtant du zèle chez un grand nombre de particuliers; et cette année de 1836. est remarquable dans nos portes par une quantité d'improvisemens particuliers qui auraient reçu de grands perfectionemens si la Législature leur fut venue en aide. Nous voyons d'abord dans la ville de Montréal plusieurs belles maisons bâties par des bourgeois et des industriels, une fonderie de caractères d'imprimerie improvisée par Mr Jones; c'est le premier établissement de ce genre en Canada, des banques à St Hyacinthe, à la Prairie, des maisons de commerce par une société canadienne, des asiles pour les orphelins, les filles repenties, les femmes infirmes pauvres et âgées, des bazards en grand nombre donnant de larges sommes pour soutenir ces refuges ouverts au repentir et à l'humanité (1) souffrante, écoles normales à Québec et à Montréal chemin de fer de la Prairie à St Jean, Pont de Mr La Chapelle à

 (1) "Améliorations individuelles 1836"
 (inscription dans la marge)

l'abord à Plouffe, jardin de plaisance de Monsieur Guilbeaut, (...) de promenades et de parties de plaisir aux fashionables de Montréal, distilleries, brasseries nouvelles, agriculture, fonderies de la Plaine Ste Anne et de Ste Marie qui commencèrent à fonder des cloches pour plusieurs paroisses à cette époque savoir Ste Elizabeth, St Laurent, St Isidore, St Eustache et tout enfin annonçait l'élan d'un peuple qui veut sortir de l'ornière et se donner à l'industrie mais où était son Crillon, son Confucius, ses Solons, ses (...)! Mais sans monter si haut où était sa législature chargée de seconder cet élan louable des individus! J'entends les partisans jeter les hauts cris sur le Conseil, sur ces vieillards malfaisants, ce Gouverneur, ces Commissaires exécuteurs en sbires inexorables des instructions du tyran de Downing Street. Voilà qui est bien mais que faisait la Chambre démocratique? Vers quel but dirigeait-elle son action toute puissante? Que faisait-elle pour les améliorations intérieures? Rien! Elle se querellait sur le paiement des subsides, elle arrêtait la marche du gouvernement au risque d'une crise qu'elle n'était pas préparée à rencontrer! Mais qui devait tuer la nationalité canadienne dans le tems même qu'elle était dans toute sa vigueur qu'elle grandissait rapidement et qu'on aurait pu la conduire à une brillante auréole en allant doucement; en jettant à pleines mains les deniers publics pour des améliorations publiques et l'établissement des terres qui auraient agrandi l'horizon canadien, qui aurait créé un avenir (1) canadien prospère et durable. Mais que sert de renouveler des réflexions malheureusement inutiles? A quoi sert ce long soupir à des regrets sans remèdes? Nous vivrons peut être un jour un tems plus heureux: c'est le meilleur parti à prendre pour l'infortuné que de se réfugier dans l'avenir. Ne désespérons de rien: ce monceau de chaînes qui nous écrase est trop énorme pour que nous le portions longtems; celui qui tient

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Pont La Chapelle 1836"
(inscription dans la marge)

dans sa main le destin des peuples entendra nos plaintes et de meilleurs jours lui vont pour nous! Voilà ce que j'écris en 1841 le 20 avril sous les bâtons et les pierres de l'immoral Sydenham.

Quoiqu'il en soit des torts des gouvernans et des administrés de l'époque que nous parcourions en 1836. la plus grande amélioration qui se présente parmi celles que nous avons annoncées est sans contredit le pont que Mr La Chapelle de la Côte des Neiges, bâtit sur la Rivière sur le rapide de la Rivière des Prairies à l'endroit nommé l'abond à Plouffe. En cet endroit le plus étroit de cette rivière il y a (...) une largeur de traverse de pas moins de quatre arpens. La profondeur du lit de cette rivière est de 25 brasses d'eau le printemps et dans les plus basses eaux il n'a pas moins de 14 à 20 brasses, cette hauteur considérable de l'eau avec la rapidité des courans amoncelés par le rétrécissement des rives qui, après avoir été très éloignées un peu plus haut que le pont, se rapprochent tout à coup en cet endroit, rend la pose des caisses très coûteuse et très difficile. Eh! bien, Mr La Chapelle a vaincu ces obstacles la grandeur, la hauteur, la solidité des caisses la hardiesse des arches de son pont et les courans qui viennent se briser en écumant sur les échappes frappent les regards d'étonnement et d'admiration. Mr La Chapelle a employé 50 000 piés quarrés de bois de chêne de pruche, d'épinette etc. Les caisses et les pilotis (1) ainsi que les chemins des pourtours lui ont dépensé trois mille toises de pierre brute et vingt trois tonneaux de fer. Ce pont coûte £ 8 000.

La bénédiction de ce bel et patriotique ouvrage se fit avec pompe le 21. juillet 1836. en présence d'une multitude de spectateurs si considérable et si (...) que ce pont tout immense et solide qu'il fut ne pouvait la contenir elle se déploya sur la rive

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Pont La Chapelle 1836" (inscription dans la marge)

sud auprès du prêtre qui faisait cette bénédiction à l'extrémité du pont de ce côté. Le Lord Gosford Gouverneur en chef, les Commissaires Grey et Gipps dont nous avons parlé, plusieurs membres du Clergé et des citoyens de marques y étaient présents. Mr Quiblier Grand vicaire et Supérieur du Séminaire de Montréal y prononça un discours d'occasion après lequel il fit la bénédiction de ce magnifique ouvrage. Cent gentilshommes se réunirent après cette cérémonie à un somptueux banquet qui eut lieu sur le pont même sur l'emprise de surplus d'Amphitrite, des héréides, des tritons dont les humides demeures laissaient échapper une brise fraîche et agréable au milieu du calorique du gala. Pendant le diner on porta plusieurs santés dont la première fut de droit à Mr Péliissier La Chapelle et les autres aux autorités civiles et ecclésiastiques de la Province.

Mr Lachapelle seul artisan de sa fortune colossale a su avec une faible éducation qu'il a acquise aussi seul et sans presque de secours étrangers, se donner un nom recommandable dans l'histoire de son pays et laisser à sa famille de riches et précieux souvenirs. Cet honnête Canadien est aussi mortel et religieux que hardi et heureux entrepreneur. (1)

Les mêmes personnages de la fête brillante du pont la Chapelle allèrent jouir le lendemain de la mise en opération du chemin de fer de la Prairie à St Jean, accompagnés des notabilités de la ville et des campagnes environantes de la Prairie. Mr Quiblier et plusieurs autres prêtres étaient témoins du magnifique spectacle de la mise en opération du chemin à l'issu; mais eussent-ils tous été des Balsam même ils n'auraient pu bénir ce Rail Road par la raison toute simple que la majorité de la Compagnie de ce Chemin et le Président l'Honorable Peter M,gill qui donnaient cette belle fête au public sont protestans et par conséquent imbénissables.

(1) "Rail-Road de St Jean 1836" (inscription dans la marge)

"A dix heures et demie du matin, dit l'Ami du Peuple qui raconte cette fête, le 22 juillet le Steamer la Princesse Victoria quitta les bords de Montréal, au son d'une fanfare solennelle et se rendit à la Prairie avec une rapidité et une grâce admirable. Rien en effet de plus beau que ce joli navire orné de pavillons, couvert d'une foule joyeuse et fendant avec l'agilité du Triton les flots écumeux de notre majestueux fleuve tandis que de bruyantes trompettes semblaient proclamer son triomphe. La traversée se fit en 50 minutes; des chariots qui attendaient en grand nombre les passagers et une grande foule de spectateurs pour les conduire à St Jean sur le nouveau Rail-Road les prirent au sortir du navire et dans un clin d'oeil ils avaient disparus aux regards étonnés de la rapidité de la course. Le départ se fit au milieu des masses des spectateurs environnés de drapeaux britanniques (1), au bruit de la canonade des cris de joie et d'admiration de la foule qui voyait ces nombreux chariots chargés de monde emportés loin de leurs regards avec la vélocité de l'éclair."

"Cinq cens couverts attendaient autant de convives au retour de St Jean à la Prairie. Le repas fut splendide et plein de jovialité. Mr M'gill adressa l'assemblée, complimenta les natifs du pays qui avaient été employés de préférence dans la confection de cette entreprise dont il déroula tous les avantages dont les Américains nous ont donné l'exemple et le modèle. Mr Follet natif des Etats répondit par un discours plein de sens et de politesse. Le Lord Gosford parla ensuite sur les avantages de l'industrie avec beaucoup de clarté. Plusieurs santés furent portées et le champagne coulait en abondance et donna de l'esprit et de la joie à tout le monde. Le très hon. Ellice, Seigneur de Beauharnois ami particulier des Ministres se trouva à cette fête, étant venu sous l'in-

(1) "Accidens causés par la débâcle 1836" (inscription dans la marge)

cognito comme on l'a cru pour prendre des renseignemens secrets sur les affaires du pays déjà en fermentation".

Cependant la saison du printemps qui avait été fort tardive cette année: la glace occupant encore les rivières et le fleuve le premier de mai avait causé des dommages assez considérables en plusieurs places. Le superbe pont qui avait été bâti aux frais du gouvernement sur la Rivière des Chenaux, qui n'avait pas coûté moins de 6,000 louis fut emporté par la débacle. Celui de la Rivière Chaudière autre ouvrage (1) public de *L* 8 000 fut aussi culbuté par la crue des eaux qui s'étaient élevés à une prodigieuse hauteur.

La Basse ville des Trois Rivières avait été submergée et beaucoup endommagée dans le même tems. Huit maisons du village de Berthier, du Chenail du Moine et d'autres places des environs furent renversées et emportées par les courans. Jamais le vieux Neptune n'avait été plus bourru ni plus fantasque que dans ce printemps là.

Le 15. de mai Mr Holmes auteur de bons ouvrages classiques et professeur distingué du Collège de Québec partit pour l'Europe, devant visiter les principaux Etablissements d'éducation pour y recueillir les plus avantageuses améliorations à faire dans ceux de ce pays notamment dans celui de Québec où il avait déjà fait beaucoup d'improvisemens et en faveur duquel il était parti. Il se proposait d'acquérir de nouveaux ouvrages de littérature, des instrumens de physique et de nouveaux sujets pour le muséum du Collège quoiqu'il fut déjà le plus richement pourvu de la Province.

(1) "Mr Holmes - Ecoles Normales 1836"
(inscription dans la marge)

Mr Holmes fut en même tems chargé par les directeurs des Ecoles Normales créées par la législature l'année précédente, de leur choisir des Maitres français et anglais pour les mettre en opération au plus vite. Il en envoya deux pour Montréal un, Mr Regnault pour le français et Mr Findlater pour l'anglais. Ils commencèrent leurs cours le 18. juin de l'année suivante tems auquel arriva Mr Holmes de son voyage d'Europe, muni des objets et des informations qui avaient fait le sujet de son excursion lointaine et scientifique.

Dans cette même année de 1836. des troubles scandaleux éclatèrent dans la paroisse de St Pierre les Becquets (1) dans le district des Trois Rivières, à l'occasion de la bâtisse d'une Eglise neuve dans cette ancienne paroisse. Il y avait 18 ans que Mgr Plessis d'heureuse mémoire avait fixé la place de l'église à bâtir dans la seconde concession de cette paroisse, comme étant la plus centrale et devant faire éviter pour y aller 18 coteaux ou ravins qu'ils coupent le chemin du bord de l'eau et qu'il faut passer pour aller à l'ancienne église et qui en rendent l'approche très pénible à un grand nombre de paroissiens. Ces cavées sont dangereuses et il est arrivé plusieurs accidens (...) surtout dans celle qui avoisine l'ancienne église où Mr Courtain curé de Gentilly se cassa une jambe en 1818. Mais les habitans du bord de l'eau accoutumés à la proximité de l'église et ne voulant point abandonner l'emplacement et les bâtimens quoiqu'en mauvais état de l'ancienne église ne virent qu'avec dépit cette démarcation de l'évêque et réussirent à force d'intrigues à empêcher de bâtir la nouvelle église dans la seconde concession du bord de l'eau...

(1) "Troubles de St Pierre 1836" (inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

Mais quand il s'agit de bâtir sur l'ancien site une majorité qui tenait, avec raison pour le centre s'y opposa. Il fallut chercher en dehors de ces deux places pour l'une ou l'autre desquelles on ne pouvait trouver une majorité absolue ce fut la même chose pour une troisième place. Ces fluctuations qui durèrent près de vingt ans avaient sans cesse amené des troubles inusités dans les moeurs paisibles des canadiens si zélés d'ailleurs à se bâtir des Eglises et à les décorer splendidement. L'Evêque de Québec fut obligé en conséquence de changer les curés de cette paroisse presque d'année en année sans pouvoir amener les paroissiens de St Pierre à s'entendre sur le choix d'un site pour y bâtir une nouvelle Eglise quoique l'ancienne fut dans un état complet de ruine et d'insuffisance aux besoins de la population.

Mais (1) enfin après tant de perturbations scandaleuses on commença les fondations d'une nouvelle église dans une place irrévocablement fixée par Mgr Signay: on devait croire que le calme et le calme allaient renaître, point du tout; de nouvelles scènes plus extraordinaires que les premières dont je vais emprunter le récit à un correspondant de la gazette de Québec sous la rubrique de Québec du 28. août 1836. Le voici mot à mot:

"C'est avec un sentiment de douleur que je vous transmets les détails suivans. Ceux qui me liront croiront que les auteurs et les instigateurs de semblables forfaits sont des barbares errans, étrangers à la civilisation, ignorant la loi naturelle ou qui n'ont jamais entendu parler de christianisme: qu'ils se détrompent cependant ce sont des hommes égarés contre lesquels pour la plupart les grands jurés des Trois Rivières ont trouvé par deux fois (...) pour la même offense et qui ont donné deux cautionnemens dont ils ont

(1) "Troubles de St Pierre - Les Becquest 1836"
(inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

à répondre que le ministère public en lisant ce qui suit s'accuse de sa négligence: car si les coupables avaient été punis pour la première offense ils n'auraient pas sans doute récidivé dans la seconde".

"La paroisse de St Pierre se partage en deux parties qu'on appelle les Requérens et les Opposans. Les Requérens ont commencé par remplir les fondations de la nouvelle Eglise et les opposans les ont démolies lorsqu'elles commençaient à sortir de terre et cela jusqu'à quatre fois à mesure qu'on recommençait du côté des requérans! Dans la nuit du 17 au 18 de ce mois à une heure et demie de minuit 50. à 60 forcenés parmi les opposans, masqués, couverts de haillons et armés de fusils se rendirent sur le chantier des requérans, entourèrent une petite maison construite temporairement pour loger les ouvriers et leurs familles, y prirent position sans égard aux cris des femmes et des enfans épouvantés des menaces et des hurlemens de ces monstres qui, pour empêcher les travailleurs de se défendre les forcèrent le fusil sur la poitrine de ne dire mot et désarmèrent ceux qui auraient (1) pu se défendre les ayant pris à l'improviste en nombre bien plus considérable et beaucoup trop fort pour lui résister et leur donner une chance de succès. Alors les forcenés brisèrent le toit de la maison en lançant des pierres dessus dont un des ouvriers éprouva une forte contusion."

"Cependant les saccageurs maîtres de la maison la firent garder par une partie de leurs gens pendant que l'autre était active dans l'oeuvre de la destruction des ouvrages faits. Ils abattirent 4 à 5 piés de soutien du mur de l'église, trainèrent les cadres des portes et des soupiraux dans un ravin et lorsqu'ils furent fatigués ou qu'ils craignirent le jour ils abandonnèrent la scène de vandalisme en brisant en pièce la maison des ouvriers sans égard pour ceux qui étaient dedans."

(1) "Troubles de St Pierre 1836" (inscription dans la marge)

"Après cette oeuvre de brigandage, tout à coup, à un signal donné ces scélérats poussèrent des imprécations, des blasphèmes, horribles et disparurent comme disparaissent des bêtes féroces qui ont déchiré leur proie. Le grand jour vint éclairer ces horreurs et les ruines d'un temple élevé au Dieu de la paix! La croix ce signe sacré de l'amour du Sauveur, fut mutilée, saccagée et les morceaux jettés çà et là! Et par qui? par des chrétiens, des catholiques ayant la même foi, le même culte, le même sol, la même paroisse que ceux qui bâtissaient cette église pour eux tous!"

"Mais ces forcenés étaient payés, égarés fanatisés par des hommes pervers et impis... Car il ne fut jamais dans les habitudes sacrées et religieuses des Canadiens d'en venir à d'aussi monstrueux excès. Anathème donc et mille fois anathème aux instigateurs infames de semblables forfaits, auxquels il faut l'espérer le ministère public rendra (1) enfin justice en exerçant contre eux la (...) des lois." "Trois Rivières 28 août 1836."

Aux détails ci-dessus le Canadien de Québec ajoute ce qui suit: "il paraît aussi certain que quelques jours avant ces scènes affreuses, une boîte contenant six livres de poudre, avait été mise sous la petite maison des maçons avec une mèche qui devait y porter le feu; mais heureusement qu'elle s'éteignit à quelque distance de la boîte! Il faut ne pas avoir horreur du meurtre pour le vouloir ainsi de sang froid. "Les désordres de la paroisse de St Pierre commencent à intéresser la société et il est tems d'y porter remède..."

(1) "Ecole de sourds et muets à Nicolet 1836"
(inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

Plusieurs de ces brigands furent écroués dans la prison des Trois Rivières et le calme revenu les syndics de la Nouvelle église continuèrent et l'achevèrent sur un pied convenable. La paix règne enfin dans cette paroisse après tant de troubles scandaleux qui sont une exception à la vérité à la moralité des Canadiens français mais une exception épouvantable et plut à Dieu qu'elle ne trouve plus sa semblable là ni ailleurs de cette contré si éminemment catholique et paisible. Je pourrais citer encore sur le compte de St Pierre un certain nombre d'individus qui s'est grandement déshonoré du coté des opposans dans les procès qui ont eu lieu à cette occasion mais comme ces choses n'intéressent point directement le public et que quelques noms obscurs et pleins de boue ne méritent aucune mention je terminerai là l'histoire des troubles scandaleux de la paroisse de St Pierre les Becquets.

Le Collège magnifique de Nicolet ouvrit après les vacances de cette année une école de sourds et muets sur le modèle de celle de Québec conduite par Mr M'donald comme nous l'avons dit (1), qui devint après la fermeture de cette école en juillet 1836. rédacteur de la Gazette de Québec dont l'Editeur distingué Mr Samuel Neilson était mort dans ce même mois aux Etats Unis. Le jeune Caron sourd et muet lui même fils de François Caron Ecuyer M.P.P. de la Rivière du Loup, jeune homme de grand talens, formé à l'école de Mr M'donald devint le Professeur distingué de l'école du collège de Nicolet et ensuite de celle du Collège de St Hyacinthe qui tomba aussi bien que les deux premières faute de fonds que fit manquer l'agitation politique de cette néfaste époque.

Dans le mois de septembre un immense incendie comme on n'en avait encore vu de mémoire d'hommes depuis plus de deux siècles réduisit le centre de la haute ville de Québec en un monceau de -----

(1) "Grand incendie à Québec 1836", Eglise de St Patrice de New York, Orgues (inscription dans la marge)

cendres, quantité de maisons devenues la proie des flammes et la cathédrale même endommagée portèrent les pertes à plus de £ 70 000.

Dans le même tems, la magnifique basilique de St Patrice à New York fut aussi réduite en cendre par le fruit d'incendiaires si communs dans les Etats de l'union américaine. Une grande quantité d'ornemens, de vases sacrés et d'effets appartenant à cette église furent pillés par ces brûleurs obligés!

Un pauvre Suisse ayant payé £ 1 100 des orgues superbes en Europe pour les vendre en Canada avec l'espoir d'un large profit se trouva obligé rendu à Québec, de les donner pour la modique somme de £ 400. Ce fut Mr Rimbault curé de Nicolet qui se trouvant alors à Québec les acheta et les échangea peu après contre les orgues de la grande Eglise de Montréal, moyennant (1) un retour de £ 300. Ce troc accommodait bien les échangeurs, les orgues de Nicolet trop forts pour cette Eglise allaient bien à celle de Montréal et ceux de Montréal se trouvaient très suffisans pour Nicolet. Ce fut le pauvre Suisse qui perdit en cette occasion faisant mentir le vieil adage: point d'argent, point de Suisses.

Madame Bingham fille de feu le vénérable de Lotbinière Seigneur de Vaudreuil, de Rigaud etc et conseiller Législatif, mariée à Mr Bingham très riche américain ci devant domicilié de Montréal et alors à Paris, envoya, en présent à Mr Quiblier Supérieur et Grand Vicaire du Séminaire de Montréal, un superbe ciboire en vermeil supérieurement travaillé. Mr Quiblier en fit cadeau à la grande Eglise qui s'était enrichie peu avant cette date d'un immense ostensor d'argent massif, d'un travail extraordinaire d'une hauteur de pas moins de quatre piés valant plus de mille louis mais qui, par rencontre ne couta à la fabrique que £ 600 parce que le

(1) "Ciboire et ostensor 1836" (inscription dans la marge)

porteur de ce chef d'oeuvre s'étant ruiné à ce travail au dessus de ses moyens fut obligé de le vendre en France à vil prix comme le pauvre Suisse dont nous venons de parler, des amis le firent venir en Canada. Ce qui fait le malheur des uns, comme on voit, fait souvent le bonheur des autres. On était dans le tems de la bonne fortune à Montréal et à Nicolet et l'on profita du passage rapide de la roue de la (...)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

CHAP. VIII

Cependant une requête de tout le Clergé du District de Montréal, formulée par Mr Quiblier et colportée pour la faire signer par MM. Hudon alors curé de Boucherville, maintenant chanoine de la Cathédrale, Power curé alors de Ste Martine et maintenant Evêque de Toronto, demandant au Souverain Pontif Grégoire XVI Maurus Cappellari (1) que ce District fut érigé en Diocèse indépendant et que Mgr J.J. Lartigue Evêque de Telmesse suffragant auxiliaire et Grand Vicaire du Diocèse de Québec sous la juridiction spirituelle duquel il était depuis 1821. en fut le premier Evêque et fût gracieusement approuvé par les Cours de Rome et de Londres en juin 1836. Cette requête avait commencé à être signée le 24 septembre de l'année précédente le jour de la fête brillante qu'on donna au vénérable Mr Roque Grand Vicaire du Séminaire de Montréal à l'occasion de sa 50e année de prêtrise jour auquel un grand nombre de prêtres signèrent cette requête et les autres quelques jours après.

Je n'entrerais pas dans le détail assez fastidieux des formalités requises pour les érections de Diocèses et de la teneur des bulles données à ces occasions, j'ai cité d'ailleurs tout ceci en parlant du Diocèse de Québec le cérémonial en est partout le même; j'en viens de suite à la prise de possession qu'en fit solennelle Mgr Lartigue jeudi le 8 septembre 1836. Deux heures après midi.

"Une foule immense, dit l'Ami du Peuple, se pressait au devant de la Cathédrale et des environs avide de jouir de la nouveauté et de la pompe de cette cérémonie et de recevoir la faveur de la bénédiction de leur nouvel Evêque."

(1) "Prise de possession du Siège épiscopal de Montréal - 8 septembre 1836"

"A deux heures de l'après midi le Clergé sortit de l'église et se rendit au palais épiscopal pour l'entrée de l'Evêque, Mgr Lartigue parut un instant après revêtu de ses habits pontificaux accompagné de Mgr Provencher Evêque de Juliopolis du territoire de l'Ouest et des Grands vicaires Viau et Demers faisant diacres d'honneur suivis (1) d'un nombreux Clergé. Sur le balcon de l'évêché il fut reçu sous un superbe dais porté par quatre citoyens du Faubourg St Laurent Syndics de St Jacques et les rubans supportés par les Honorables Denis Benjamin Viger membre du Conseil Législatif, Louis Joseph Papineau orateur de la Chambre et Séraphin Rodier et Frs A. Quesnel Ecuyers."

"Arrivée sur le perron de l'Eglise la procession s'arrêta: Mgr Lartigue et ceux qui l'accompagnaient s'assirent dans des fauteuils qu'on leur avait préparés, et alors un des prêtres, Mr Trudeau, monté sur un estrade, lut à haute voix la bulle d'érection du District de Montréal en Evêché distinct et indépendant de celui de Québec dont il est extrait; puis ensuite le bref de S.S. Grégoire XVI adressé à Mgr Lartigue dans lequel S.S. lui dit qu'elle a fait choix de sa personne pour remplir dignement la haute fonction d'Evêque en titre du nouveau Diocèse. On ne fit point la lecture en latin mais en français de ces documens assez longs sans les doubler; Mgr Provencher comme Grand Vicaire de l'Evêque de Québec en approuva la traduction qui la rendait légale et qui fut plus profitable au public que dans la langue de Rome."

"Après cette lecture Mgr de Montréal s'agenouilla et prenant la croix entre ses mains, prêta le serment ordinaire d'inauguration que reçut avec autorisation Mgr Provencher. L'évêque se retira ensuite, entra dans l'Eglise pendant que la procession défilait gra-

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

vement vers le sanctuaire et que le Choeur chantait l'antienne Ecce landas magnus, etc. Après cela le nouvel Evêque fit la prise de possession de sa Cathédrale suivant les cérémonies ordinaires prescrites par le droit."

"Mgr Provencher monta alors en chaire et prononça un discours dont suivent ici quelques extraits: (1) "Ce jour Mgr est un jour de triomphe pour cette Eglise: aussi c'est avec la plus grande allégresse qu'elle ouvre ses portes pour vous recevoir avec ce nombreux et respectable cortège. Elle semble nous dire dans son silence sublime voici un jour d'honneur pour moi, un jour qui me donne une existence distinguée parmi les Eglises du Canada; et moi qui ai été jusqu'à présent sans nom j'en reçois un aujourd'hui qui sera respectable à toutes les Eglises qui m'entourent de loin comme de proche; je deviens même leur mère quoique la plus jeune de toutes."

"Votre entrée dans cette Eglise change la face des choses et fait une espèce de création: oui Mgr cette seule action donne à cette Eglise le nom de Cathédrale, à cette ville à ce Distrit le titre d'Evêché et à vous même le droit de vous intituler premier Evêque de Montréal. Cette Eglise est encore vierge vous êtes son premier époux. Je ne pourrais donc pas vous dire dans cette solennelle occasion marchez sur les traces de vos prédécesseurs: c'est vous Mgr qui graverez ces traces en caractères ineffaçables de vertus que d'autres suivront et proposeront à l'imitation de vos successeurs."

"La ville de Montréal, Mgr, qui vous a vu naître vous voit en ce jour devenir son premier pasteur; et par une heureuse coïncidence le jour de la naissance de Marie est celui où V.G. devient le premier Evêque de Ville Marie..."

(1) "Discours de Mgr Provencher 1836" (inscription dans la marge)

"Le fardeau de l'épiscopat qui pèse sur vos épaules depuis plus de quinze ans, Mgr n'en deviendra pas plus léger en le portant sous un titre plus indépendant, au contraire en le regardant sous le rapport de la responsabilité il devient plus accablant. Succédant à la dignité des apôtres vous devrez vous attendre à participer à leur croix: c'est ce chemin (1) qui les a menés au ciel. Ainsi Mgr aux yeux de Dieu, aux yeux de la religion, aux yeux de tout homme qui aime une vie tranquille il n'y a rien dans la dignité épiscopale qui puisse la faire désirer. Les épines qui environnent les honneurs et dont cette haute charge est hérissée sont plus propres à la faire craindre que désirer. Cependant Mgr si de la hauteur des choses divines nous descendons aux considérations humaines nous y trouvons plus d'un point de vue consolant: V.G. devient le premier pasteur de Montréal. Cette ville a vu le plus riche et le plus peuplé de la Province emporté la plus belle partie du Bas-Canada et formé je n'hésite pas à le dire le plus beau et le plus important diocèse de l'Amérique. Ce Diocèse se trouve déjà pourvu d'une cathédrale magnifique, d'un palais épiscopal très confortable, de plusieurs séminaires, collèges sur un très bon pied, de maisons religieuses et par conséquent de tous les Etablissements nécessaires pour l'éducation de la jeunesse, pour former les Elèves du sanctuaire et pour soulager l'humanité souffrante. Quelques de ces établissements ne sont pas encore suffisamment dotés mais le tems et la générosité y pourvoieront avec le tems."

"Une autre considération flatteuse en ce moment pour votre grandeur est ce nombreux clergé de la ville et des campagnes qui remplit aujourd'hui cette cathédrale; mais ce qui augmente cette consolation c'est que ce beau bataillon que va commander V.G. a demandé lui même au successeur de St Pierre que ce commandement fut mis entre vos mains.

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

Il vous aime donc, il a donc mis en vous sa confiance, ce qui est pour vous un gage assuré de son respect de sa soumission et de son obéissance. Un Evêque qui commande un corps armé de ces trois vertus (1) peut porter avec consolation le fardeau de son épiscopat. V.G. aperçoit la foule qui se presse sur son passage, votre Cathédrale même ne peut la contenir: la population de Montréal et ses citoyens les plus respectables sont ici, ils viennent rendre à jamais mémorable la possession que vous prenez de ce beau Siège, participer à la joie commune en voyant leur cité élevée à cette haute dignité de Ville épiscopale, par le glorieux Pontif Grégoire XVI. avec l'agrément de notre gracieux Souverain Guillaume IV."

"Ensuite dit l'Ami, sa grandeur s'adressant au Clergé s'est exprimé dans les termes suivans: "MM. du Clergé j'ai l'honneur de vous présenter en ce moment Mgr J.J. Lartigue comme votre Evêque diocésain. Par la teneur de ses bulles dont vous venez d'entendre la lecture vous voyez que S Sté a exigé en titre la ville et le District de Montréal qui ne relève que du St Siège. Depuis longtems la nécessité d'avoir un Evêque en titre à Montréal était sentie à Rome comme en Canada. Vous avez accéléré cette mesure en la demandant l'année passée. Je me suis trouvé heureux d'arriver à tems pour corroborer par mon approbation à votre requête au St Père. La Cour de Rome a vu avec plaisir votre demande, le Chef suprême de toutes les Eglises y a acquiescé et vous voilà maintenant avec un Evêque de votre choix. Votre demande de transférer de l'évêché de Telmesse à celui de Montréal Mgr Lartigue ne pouvait pas manquer de rencontrer l'approbation entière de la Cour de Rome: son mérite et ses talens étaient connus (2) là comme ici. Sa Grandeur en changeant aujourd'hui de titre ne fera que prendre un coeur plus paternel s'il est possible envers le peuple et le Clergé confiés à ses soins par le souverain

(1) "Discours de Mgr Provencher 1836" (inscription dans la marge)

(2) "Prise de possession de l'Evêché 1836" (inscription dans la marge)

pasteur des hommes. C'est par vous MM. qu'il pourra s'acquitter de la partie la plus accablante de sa charge celle de paître et de régir le troupeau de Dieu: car la charge d'Evêque ne se termine pas à recevoir de tems en tems les honneurs attachés à cette haute dignité mais à pourvoir au besoin spirituel des peuples, etc. etc. etc."

"Enfin S.G. en terminant a adressé au peuple les paroles suivantes: "et vous MM. les citoyens de Montréal vous voyez de vos yeux le pasteur de vos âmes chargé par J C même de vous conduire dans les voies du salut soit par lui même soit par les prêtres qui travailleront sous lui. Il est votre concitoyen il a été élevé et a vécu au milieu de vous; ses vertus et ses talens vous sont connus. Vous devez donc le considérer comme votre père, votre guide pendant le pèlerinage de cette carrière mortelle. Votre fidélité à écouter sa voix sera le plus sûr moyen de paraître avec confiance devant le Souverain pasteur de vos âmes et d'être admis dans cette demeure où il n'y aura plus qu'un seul bercail et qu'un seul pasteur."

Après ce discours on chanta en grand orchestre le Te deum pendant lequel les prêtres qui étaient là au nombre de cent vinrent baiser la main de l'Evêque en renouvelant leur obéissance... Des chœurs de chants et de musique contribuèrent à l'embellissement de cette fête pompeuse. Pendant tout le tems que dura cette prise de possession les cloches de toute la ville sonnèrent en signe de réjouissance.

L'assistance de retour au palais épiscopal chacun s'empressa de faire son compliment au nouvel Evêque, il dit des choses agréa-

 (1) "Prise de possession de l'Evêché 1836" (inscription dans la marge)

bles (1) à tout le monde puis se retournant vers son nouveau grand vicaire Mr Quiblier il lui dit avec abandon: Eh! bien, Mes. du Séminaire vous êtes enfin venus à bout de chasser l'Evêque de Telmesse... Oui, Mgr répondit le nouveau grand vicaire avec la politesse et la facilité d'improvisation qui le distingue, oui Mgr et nous l'avons si bien remplacé que nous n'en sommes nullement chagrin...

La Minerve qui dans ce tems là faisait de la chicane avec tous et sur tout prétendit que cette allusion badine était une censure amère de l'ancienne opposition du Séminaire. Mais il serait injuste de prêter cette idée à l'évêque dans cette circonstance: car les choses étaient changées de tout en tout, les agens de l'ancienne opposition n'y étaient plus, c'était à un ami qu'il venait d'élever à une dignité dans son diocèse et c'était enfin un moment de bonheur qui ne lui permettait nullement de jeter les yeux en arrière... On doit donc regarder au contraire ce jeu de mots comme il se présente tout naturellement c a d comme une de ces jolies choses que savent dire des hommes d'esprit...

Le dimanche suivant Mgr de Montréal fit son entrée dans l'Eglise de la Paroisse de Montréal à 9 heures du matin. Arrivé à la porte de la grande église au milieu d'une grande foule de peuple, Mr Quiblier lui adressa la parole en ces termes. Mgr l'Eglise votre mère vous reçut autrefois pour vous faire chrétien et vous placer au nombre de ses enfants; aujourd'hui devenu l'ainé des Eglises confiées à vos soins elle ne vous demande pas si votre entrée est pacifique; tout ce qu'elle admire (2) en vous de zèle durant un apostolat de quinze ans lui est un sûr garant de ce que lui promet

(1) "Bon mot inauguration de l'Ev. 1836" (inscription dans la marge)

(2) "Ditto" visite à la paroisse (inscription dans la marge)

l'avenir de votre noble carrière. Elle sait que vous êtes venu faire au Seigneur en faveur de vos nouveaux enfans un sacrifice de louange. L'Eglise de Ville Marie vous a prêté son nom pour appeler votre Diocèse; vous lui donnez en retour un pasteur selon son coeur. Si toutes les Eglises antiques ont répété avec orgueil le nom de leurs premiers pasteurs qui avaient été des Saints, l'Eglise de Montréal pourra le dire de même et avec autant de vérité de celui qui la visite aujourd'hui en cette qualité: Entrez donc Mgr dans ce sanctuaire, V.G. au milieu des siens n'y sera pas méconnue. Vous fûtes leur frère et maintenant ils vénèrent en vous leur père et leur protecteur. Que de titres ils auront à votre bienveillance si le respect le plus profond et les voeux les plus ardents leur donnent quelques nouveaux droits ils ne peuvent manquer de vous être infiniment chers. Mais au lieu d'invoquer les titres d'autorité regardons vous comme notre frère mais comme le premier de tous. Oui vous êtes notre frère et en cette qualité vous pouvez compter sur une coopération franche et entière de notre part, pour vous aider à porter le fardeau de votre épiscopat. Vous êtes notre chef vous trouverez en nous un respect et une soumission sans bornes. Quelque fois nous oublierons le haut rang où vous êtes placé pour n'envisager en vous que le tendre père: ce sera pour vous aimer. Respect, soumission et amour voilà les sentimens que votre nouvelle dignité a fait naître dans nos coeurs: elle ne nous en a pas inspiré d'autres. Béni soit donc celui qui vient au nom du Seigneur: Benedictus, etc."

Mgr (1) répondit un peu près de la sorte: "Mr le Supérieur, c'est dans l'Eglise de cette paroisse que j'ai eu le bonheur de recevoir le St baptême, la communion pour la première fois, la confirmation d'être nourri de la divine parole et de la distribuer

(1) "L'Entrée de l'Evêque à l'Eglise de Mont 1836"
(inscription dans la marge)

souvent aux autres. J'y ai reçu aussi la plupart des ordres sacrés et enfin la consécration épiscopale, elle doit m'être chère à bien des titres, et c'est pour moi une joie bien grande d'y être reçu comme son premier pasteur par vous Mr le Supérieur..."

Ces allocutions qui partaient du coeur quoique mal rapportées probablement produisirent une impression agréable sur l'assistance. La procession reprit son cours et se rendit au son de la musique et du chant au chœur de l'Eglise où un riche trône et baldaquin attendaient le premier Evêque de Montréal. La messe commença aussitôt et fut célébrée par le Directeur du Collège de Chambly, Mr Laroque; l'Evêque officia paré accompagné de Mr Leprohon Supérieur du Collège et Mr Prince Directeur de celui de St Hyacinthe. Le pain béni fut offert par Madame Pyre. Le chant et la musique furent d'un effet supérieur. L'Evêque y prêcha avec cette éloquence persuasive et brillante qui ne lui faisait jamais défaut.

Le 15. du même mois de septembre l'Evêque émana son mandement de prise de possession et de l'érection de l'évêché de Montréal. C'est un de ces documens précieux de zèle, d'onction et d'amour pastoral et de l'esprit de Dieu. Les dispositions en sont comme suit: "Nous avons statué et ordonné, statuons et ordonnons 1^o que tous les mandemens et ordonnances des Evêques de Québec, excepté ce qui concerne les changemens de rites nécessités par les circonstances ci-après énoncées (1), ainsi que les autres lois canoniques jusqu'à présent en force dans notre Diocèse sont par les présentes confirmés en tant que de besoin; nous y comprenons expressément la circulaire de Mgr de Québec au sujet du rituel sous la date du 28 du mois dernier que nous même avons prié Sa Grandeur de publier dans le District de Montréal."

(1) "Son mandement d'entrée 1836" (inscription dans la marge)

2^o Nous renouvelons de même et confirmons tous les pouvoirs et les facultés spirituelles qui ont été donnés par écrit et non révoqués par les Supérieurs ecclésiastiques soit en dedans soit en dehors de ce Diocèse; nous réservant néanmoins de reviser quand nous le trouverons à propos les indulgences du St Siège qui sont introduits dans ce District et nous continuons aux prêtres de ce Diocèse et de celui de Québec la même juridiction qu'ils pouvaient avoir comme curés sur les parties limitrophes du District de Montréal avant sa séparation."

3^o En vertu d'un indult du 25 juin dernier accordé pour dix ans nous renouvelons pour ce même espace de temps, en faveur de tous les prêtres approuvés dans ce Diocèse ainsi que de ceux qui le seront par la suite, d'accorder aux fidèles in articulo mortis la bénédiction et l'indulgence plénière selon la formule prescrite par Benoit XIV. d'heureuse mémoire et telle qu'usitée jusqu'à ce jour dans ce district."

4^o Nous déclarons premier patron de notre Diocèse le St Nom de Marie dont la fête se fera partout de 1^o classe avec octave le dimanche pendant l'octave de la Nativité de la Ste Vierge et St Joseph (1) époux de Marie deviendra 2^d patron de ce même diocèse sous le rite de 2^o classe mais en gardant la solennité comme à l'ordinaire.

5^o St Jacques le Majeur apôtre étant le titulaire de notre Cathédrale le Clergé en fera encore jour, l'office dans tout le Diocèse comme (...) de 1^o classe avec octave; mais la solennité au dimanche comme ci devant; et St François Xavier qui de 2^d patron du pays devient le 2^d titulaire de notre Cathédrale aura pour son office et solennité le même rite que par le passé. St Louis restera aussi double majeur par ses offices et solennité quoiqu'il n'ait point de titre

(1) "L'agitation politique 35 à 38" (inscription dans la marge)
 (...) mot illisible (n.d.l.r.)

dans la Cathédrale de cette ville enfin la conception sera célébrée à l'avenir de 2^d classe.

(signé) J.J. Ev. de Montréal."

A.F. Tritteau, Ptre

Les limites du diocèse de Montréal sont les mêmes que celles qui sont admises pour la juridiction civile et départementale que tout le monde connaît.

Cependant l'agitation politique allait toujours (...) aux élections tumultueuses de 1834. l'infortuné Louis Marsaux électeur de Sorel, avait été tué en soutenant Wolfred Nelson M.P.P. de St Denis et les meurtriers avaient été acquittés! L'année suivante dans la 1^o session du 15^e parlement Provincial la Chambre continua son système de pétition au parlement impérial et d'opposition à l'administration coloniale en refusant les subsides. Le Gouverneur Ailmer refusa les contingens de la Chambre laquelle passa à ce sujet d'énergiques résolutions et l'ajourna d'elle-même après avoir, dit Mr Pe-rault, passé 3 bills dont une partie fut rejetée par le Conseil Lé-gislatif parmi lesquels se trouvait malheureusement le bill d'éduca-tion! ce qui fermait 600 écoles élémentaires et ôtait les moyens d'instruction à plus de 40 000 enfans canadiens français. Sur ce rejet les uns disculpent le Conseil en disant que la chambre avait marié ce bill si important à des bills qui choquaient les droits du Conseil et alors la faute en était directement à la Chambre les au-tres au contraire déchargent entièrement la chambre d'une faute du conseil ou de la chambre en 1835. pourquoi ne revenait-on pas sur ce sujet vital les années suivantes 1836 et 1837. Il est donc à croire que la faute en est aux corps siégeans qui au lieu de s'en-tendre du moins quand il était question de bills importants se que-relaient en se chargeant mutuellement d'injures. C'est là le plus

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

grand malheur d'un pays que celui d'avoir des chefs désunis.

Le 27 octobre une seconde séance du parlement a lieu dans la même année, à la Capitale comme à l'ordinaire le Lord Ailmer avait été depuis la 1^o séance remplacé comme nous l'avons dit, par le Lord Gosford dont l'âme franche et pacifique faisait espérer un accommodement à l'amiable aidé qu'il était de plus par les deux commissaires Gipps et Grey Ecuyers: son discours d'ouverture en effet plait à la Chambre qui y répond favorablement. Les contingens refusés par le Lord Ailmer sont accordés par le Lord Gosford tout part à merveille. Mais la lecture des instructions du ministère faite par Sir Francis Head dans le Haut Canada dont le Lord Gosford avait supprimé une partie se réservant de la publier plus tard afin d'entamer un accommodement avec la Chambre fit une sensation profonde sur la Chambre qui se croyant jouée jeta feu et flamme. Elle offre cependant de voter les subsides pour six mois mais le Conseil rejette ce bill.

A cette époque les esprits fortement échauffés se jettèrent hors de la légalité: les tories de Montréal font du tapage (1), menacent de prendre les armes et organisent un corps de carabiniers volontaires. Les patriotes donnent à ce corps de volontaires le nom de Cavaliers mot injurieux en Canada et ridicule en France. Le Lord Gosford renversa cette organisation par une proclamation vers la fin de 1835. Les Carabiniers obéissent ils se débandent; mais peu après on parle du Doric Club où les mêmes personnes s'occupent de la marche de leur parti et plus tard on les verra fondre sur les enfans de la liberté non pas précisément pour les combattre eux-mêmes mais pour les faire battre par les troupes. Telle est la fin de l'année politique de 1835. Quels énormes détails n'aura pas à rapporter l'historien du pays pour décrire ces malheureux jours de division où tout le monde a tort plus ou moins et où

(1) "Politique turbulente 1836" (inscription dans la marge)

cependant chacun croit avoir raison.

La Chambre siège encore au commencement de 1836. Mais sa marche est la même, ses prétentions augmentent au lieu de diminuer de manière à obtenir un accommodement qui aurait sauvé la constitution du Bas Canada et par là même la Nationalité Canadienne française demeurant en propriété formelle de ses lois, ses usages, sa langue, les biens des Jésuites en faisant bâtir des casernes c a d qu'elle aurait joui de trente quelques mille Louis des biens et du Couvent des Jésuites annuellement et à toujours en sacrifiant une fois pour toute la somme de £10 000 pour la bâtisse des Casernes...! Mais elle dit: tout ou rien et rien ne se fit.

Mais en n'avançant (1) pas on recule surtout en politique: les mêmes réclamations tant de fois répétées commencèrent à fatiguer plusieurs réformistes de la Chambre qui se retranchèrent sur un statu quo aussi nuisible par son inertie qu'impraticable dans son exécution. Les partisans de la violence firent signer à 800 électeurs de la Ville de Québec une Adresse à Mr Papineault approuvant sa conduite et celle de la majorité.

Dans le même tems Mr Gugy Shériff de Montréal est accusé de négligence dans son devoir devant un grand jury. Ce jury ayant rejeté cette accusation mal fondée Mr Duvernay Editeur de la Minerve, ayant accusé le jury de partialité, etc. il est aussitôt empoigné, traîné devant la cour du Banc du roi et condamné à 30 jours de réclusion et à 80 piastres d'amande. Le 22 septembre Mr Morin M.P.P. présente une requête de la part de Mr Duvernay se plaignant de la conduite des juges Reid, Pyke et du Procureur Général Oyden dans son affaire de Libelle contre le jury. Mais la Chambre ne

(1) "Tableau 1836" (inscription dans la marge)

s'occupa point de ce nouveau grief elle s'ajourna d'elle même après 13 jours de cette nouvelle session dans septembre 1836. ne voulant plus siéger tant que le Conseil Législatif ne sera pas informé dit ici Mr Louis Perault, et qui ajoute: Lord Gosford met la main sur les deniers publics et les dépense sans le consentement des Députés du peuple. Les tories cherchent par tous les moyens possibles à provoquer les Canadiens qui attendent avec patience!!! Telle est la fin de 1836. dont nous allons donner le tableau ecclésiastique et civil pour nous délasser des scènes désagréables qui se passent sous nos regards attristés: car elles compromettent l'intérêt de mon pays.

Ordonnés prêtres en 1836. MM

Joseph (...) Beauregard curé de St Valentin

Peter O'connell du séminaire de Montréal

(1) Modeste Demers Missionnaire de la Colombie

Antoine Gingués français curé de St Charles maintenant Rédacteur des Mélanges Religieux de l'Evêché 1842. en octobre

William Dunn Missionnaire de Frampton diocèse de Québec

Etienne Normandin Directeur du Collège de l'Assomption

Rémi Robert curé de Ste Mélanie

T.D. Gabriel Plante M.

Paul Pouliotte des Trois Pistoles

Didier Paradis de la Pointe du Lac

Wencessas Fréchette, jeune vicaire de Québec qui est mort vicaire de Québec

Joseph Dulimanville M. aussi vicaire de Québec

Joseph Tardif dans l'île d'Orléand

Zéphirin Charest Curé de St Roch de la ville de Québec

(1) "Tableau 1836" (inscription dans la marge)

Morts en 1836. MM.

Nicolas Jacques Curé de St Sulpice dont il a fait bâtir la jolie Eglise en 1830. Il est né à Québec en 1796. dont il conservait la politesse sans affectation et les manières franches. Mr Jacques était un prêtre d'une délicatesse de conscience qui allait jusqu'au scrupule mais qui ne diminuait en rien sa gaité aimable et sa charité admirable. Il est mort dans sa cure le 16 janvier 1836.

J.B. Isidore Hospice Lajus curé des missionnaires de Ste Marie du Mannoir mourut aux Trois Rivières où il était retiré à cause de nombreuses infirmités qui l'accablaient quoique jeune encore, le 5 janvier de cette année à l'âge de 56 ans. Il était natif comme Mr Jacques de la ville de Québec de parens très respectables, il avait un frère de prêtre et une soeur épouse du juge Bédard des Trois Rivières. Mr Lajus avait été fait prêtre en 1804. par Mgr Deneau dont il parlait (1) souvent avec admiration. Mr Lajus avait été curé de Ste Thérèse de Blainville de St J.B. et enfin de Ste Marie où il remplaça Mr Signay maintenant Evêque de Québec en 1811. Il fut pendant quelque tems parmi les opposans de l'Evêque de Tennesse dans les commencemens. Il était poli, hospitalier et de bonne compagnie.

Michel M'Sweeney, Missionnaire de Férérickton dans le Diocèse de Charlottetown mourut dans cette place le 7 septembre à l'âge de 35. ans. Mr M'Sweeney était Irlandais de naissance mais Hollandais de caractère c a d qu'il était froid, lent flegmatique; mais bon, doux et bon prêtre. Il avait été vicaire du bon Mr Félix curé de St Benoît en 1825. quelques semaines après son ordination.

(1) "Tableau 1836" (inscription dans la marge)

Joseph-Benjamin Keller curé démissionnaire de St Elizabeth en 1831. et vivant sur son tiers dans le village de Berthier mourut le 28 novembre 1836. à l'âge de 71 ans. Il avait été ordonné par Mgr Hubert en 1789. Il a fait bâtir l'Eglise de St Elizabeth où il était curé depuis plusieurs années lorsque les élections de 1827. chaudement contestées entre les patriotes et ce qu'on appelait alors les choujens amenèrent entre lui et un Robinson magistrat de Berthier une discussion dont la suite fut la cause apparente de sa démission. Mr Keller était allemand d'origine, de tempérament et de caractère je veux dire qu'il était ferme, imperturbable plein de vigueur, tête forte et homme d'esprit.

Pierre Flavien Leclerc curé de St André Diocèse de Québec est mort le 28 janvier à l'âge de 42 ans. Plein de vertus sacerdotales qu'il n'avait fait que multiplier jusqu'à sa mort arrivée trop tôt pour le bien de l'Eglise et le désir de sa paroisse.

A St Roch de l'Achigan dont il était curé mourut le 6 septembre Mr François Lefebvre de Bellefeuille (1) natif de la paroisse de St Eustache Rivière du Chêne en 1797. Son père feu Antoine Lefebvre de Bellefeuille Seigneur de Cournoyer homme de beaucoup d'esprit ainsi que sa mère (2) dame Marie Angélique Lambert Dumont seigneurresse d'un tiers de la Seigneurie de la Rivière du Chêne étaient tout deux de familles anciennes dans le Pays. Ils avaient six enfants savoir MM. Antoine Seigneur en partie de la Seig. de la Rivière du Chêne, Louis Charles membre du Séminaire de Montréal, François Curé de St Roch, Henri clerc avocat, une demoiselle Angélique morte très jeune et Joseph qui, seul est vivant et résidant dans la maison paternelle partageant avec ses neveux les fils d'Antoine l'héritage coseigneurial.

(1) "Tableau 1836" (inscription dans la marge)

(2) Probablement "mère" (n.d.l.r.)

Ce Mr Antoine de Bellefeuille Député Adjudant général des Milices de la Province coseigneur de cette paroisse. Marié à Mademoiselle Peggy M'gillis mourut peu de semaines après son frère Mr François de Bellefeuille. Personne possédait mieux que lui l'art oratoire ni peut être de plus beaux talens: étant un jeune homme tout à fait distingué comme ses frères mais réunissant peut être un plus grand nombre de talens que les autres.

Mr Latin membre du Séminaire de Montréal y mourut le 23 juin à l'âge de 69. ans; il était natif de Lion 1757, fit ses études dans cette ville et y fut ordonné prêtre le 19 mars 1791. La révolution française le jeta dans la Suisse d'où il vint au Séminaire de Montréal sa communeauté le 1er septembre 1794. Mr Martin fut employé pendant dix à la desserte de la paroisse et à l'instruction dans le collège de cette ville après quoi il se consacra à la direction de l'Hopital général des Soeurs Grises pendant 20 ans (1). Il fut aimé et partout respecté par ses manières affables et ses vertus sacerdotales.

L'Honorable John Molson membre du Conseil Législatif mourut aussi dans cette année. Mr Molson l'unique artisan d'une fortune qu'il éleva très haut par une industrie et un commerce honnêtes et actifs. Il jouissait d'une réputation spéciale de probité, de franchise, dans son commerce comme dans la politique: il était loyalement Torie. Ces immenses brasseries qu'on voit en allant au faubourg de Québec, de beaux hotels et maisons de ville avec plusieurs Steamer boats lui appartenaient. C'est lui qui a fait bâtir à ses propres frais une des ailes du magnifique Hopital anglais qui décore le Faubourg St Laurent de Montréal. Mr Molson était anglican et natif d'Ecosse.

(1) "Tableau 1836" (inscription dans la marge)

Le jeune Samuel Neilson Rédacteur de la Gazette de Québec qui a plus de 80 ans d'existence papier éminemment utile et respectable mourut dans un voyage qu'il faisait en juillet 1836. Il était fils de l'Honorable John Neilson dont nous avons parlé tant de fois avec éloge, de la cité de Québec rue La Montagne dans la Basse Ville. L'hon. Neilson père peut être regardé comme le Nestor du Pays et le véritable père de la politique canadienne pour la défense de laquelle il a été trois fois député en Angleterre et en faveur de laquelle il a combattu et combat encore dans les chambres de la Législature ancienne et nouvelle ainsi que dans les tribunes aux harangues.

Comme son père Mr Samuel Neilson avait un caractère ferme, un esprit élevé, des sentimens nobles et tout ce qui constitue l'homme du peuple, mais en même tems les appuis de l'ordre. Ces deux hommes sont restés invariablement attachés à la constitution de ce pays: ni les honneurs patriotiques des tems de perturbation que nous parcourons, ni les craintes révolutionnaires, ni les faveurs des administrations qui leur ont été à chacun offertes n'ont pu les ébranler.

Ce jeune Monsieur qui promettait de parcourir une longue et noble carrière comme son père est mort très jeune et ferme l'obituaire en 1836.

LIVRE IX

Depuis l'érection du District de Montréal en Evêché indépendant le 8. septembre 1836. jusqu'à la mort de son premier Evêque Mgr Jean Jacques Lartigue le 19. avril 1840. 4 ans.

CHAP. 1er

Les années 1837 et 1838 que nous allons parcourir sont certainement les plus fécondes en événements que toutes celles que nous ayons décrites jusqu'ici: le rapport des Commissaires Royaux qui a été suivi des résolutions de Sir John Russell dans la Chambre des Communes anglaises contre les demandes incessantes de la Chambre d'Assemblée du Bas Canada; la mort du Roi Guillaume IV; la crise politique qui mit les armes à la main d'un petit (...) (1) de révolutionnaires inaptes et sans aucune organisation; les mauvaises récoltes et presque le manque total des céréales pendant ces années et depuis jusqu'à présent voila les événements lugubres qu'aura à développer l'historien de ce pays: détails longs et pénibles (2) qui ne sont pas heureusement de notre (3) et don nous ne ferons que donner le précis ou le sommaire.

Cependant l'avènement de la Reine Victoria à la couronne d'Angleterre et la consécration d'un Coadjuteur pour l'Evêché de Montréal sont les seuls événements heureux qui se laissent à peine appercevoir, à travers l'immense réseau de malheurs qui couvre et enveloppe toute cette colonie dont on peut dire comme de la Judée: comment le Seigneur a-t-il couvert de sa colère, comme d'une nuée; la fille de Sion?

- (1) (...) il manque probablement un mot dans le manuscrit original (n.d.l.r.)
- (2) "Misère à St-Urbain 1836" (inscription dans la marge)
- (3) il manque probablement un mot dans le manuscrit original (n.d.l.r.)

Le premier malheur qui frappe nos regards est la disette qui affligea d'une manière épouvantable une partie du District de Québec surtout dès 1836. En vain s'adressa-t-on à la Législature à cette époque pour avoir quelques secours dans cette affreuse misère: les Sessions comme on a vu uniquement occupées de querelles politiques ne donnèrent aucune attention à ces justes demandes. Le gouverneur Gosford, les Evêques Signay et Turgeon, le Séminaire et plusieurs prêtres épuisèrent leurs fonds pour soulager les malheureux mais qu'est-ce que c'était pour tant d'infortune à la fois: sed quid inter tantos?

N'importe on soulagea les plus nécessiteux et la paroisse de St Urbain horriblement livrée à la faim remercia dans les papiers publics dans l'été de 1836. le Gouverneur, les Evêques de Québec, le Séminaire, Mr Decoigne curé de la Baie St Paul et un Mr Simard marchand de cette dernière paroisse des secours généreux qu'elle avait reçus d'eux dans cette détresse épouvantable.

Les Commissaires Royaux Gipps et Grey partirent en février 1837. pour retourner en Angleterre emportant avec eux un gros volume d'informations prises (1) ex parte sur l'état des affaires en litige entre la Chambre et l'Administration d'alors et des autres depuis longtems, pour l'examen du Bureau Colonial de Downingstreet. Bien loin de remédier aux désordres qui commençaient à poindre alors les Commissaires contribuèrent à les augmenter par leur négligence à voir les bons habitans des campagnes qu'ils auraient éclairés eux mêmes et dont ils auraient reçu des informations plus modérées et surtout plus vraies que celles dont ils remplirent leur énorme volume de rapports.

(1) "Résolution de Sir John Russell 1837" (inscription dans la marge)

"A peine les Commissaires étaient-ils rendus en Angleterre que nous apprimes en Canada les résolutions coercitives de Sir John Russell contre les procédés de la Chambre ce qui prouve que les Commissaires déjà fait des plaintes au Ministère Britannique avant de se rendre en Angleterre; ce fut au 19 avril 1837 qu'arrivèrent ces résolutions que nous allons donner ici en entier comme le programme de nos maux d'alors et de l'avenir."

"Résolu 1^o que depuis le 31. octobre 1831. la Législature du Bas Canada n'a fait aucune provision pour défrayer l'administration de la patrie ni pour soutenir le gouvernement civil de ladite Province et que le dix d'avril prochain il faudra défrayer toutes les dépenses susdites jusqu'à ce jour, montant à la somme de 142,160 14 sols."

"Résolu 2^o que dans une Session de la Législature tenue dans la Ville de Québec (1), dans la dite Province du 1er septembre au 31 octobre 1836. le Gouverneur de la dite Province conformément aux ordres de S.M. recommanda à l'attention de la Chambre d'Assemblée les estimés des dépenses de l'année courante et des arrérages dus pour le soutien du Gouvernement et signifia à ladite Chambre l'espérance qu'avait S.M. qu'elle voudrait accorder la demande qu'il avait eu ordre de lui renouveler savoir de payer les arrérages dûs pour le service public et les subsides nécessaires pour faire marcher le Gouvernement civil de la Province du Bas Canada."

"Résolu 3^o que la dite Chambre d'Assemblée, le 3 d'octobre 1830. dans une adresse au Gouverneur de la dite Province, refusa de voter les subsides pour les fins susdites et par la même adresse

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

après avoir référé à une adresse précédente la dite Chambre persévérerait entre autres choses à demander un Conseil législatif électif; le rapport d'un certain acte passé par le gouvernement du Royaume uni en faveur de la compagnie des terres de l'Amérique du Nord; et par la même adresse la dite Chambre d'assemblée fit allusion à la demande qu'elle avait faite pour toutes les branches du Gouvernement exécutif et déclara qu'il était convenable pour elle dans les conjonctures présentes d'ajourner ses délibérations jusqu'à ce que le gouvernement de S.M. par ses actes et surtout en rendant la seconde branche de la Législature conforme aux désirs et au besoin du peuple ait commencé le grand oeuvre de justice et de réforme et créé la confiance qui seule pourrait la couronner de succès." (1)

"Résolu 4^o que dans existant du Bas-Canada il est inconvenant de rendre le Conseil Législatif de cette province un corps électif; mais qu'il est expédient d'adopter des mesures pour assurer à cette branche de la Législature un plus haut degré de confiance publique."

"Résolu 5^o qu'en même tems qu'il est convenable d'améliorer la composition d'un Conseil Législatif il n'est pas convenable de le soumettre à la responsabilité que réclame la Chambre d'Assemblée de cette Province."

"Résolu 6^o que les droits légaux de la Compagnie des terres de l'Amérique Britannique du Nord accordés par un acte passé dans la 4e année de S.M. doivent être maintenus."

"Résolu 7^o qu'aussitôt que des mesures auront été prises au moyen d'une loi qui doit être passée par la Législature du Bas Canada pour décharger les terres de cette province des droits

(1) "Résolutions de Russell 1837" (inscription dans la marge)

féodaux et pour éloigner tout doute sur les résultats de la tenure en franc et commun saccage dans la dite Province il est expédient qu'un acte fait et passé dans la 6e année de feu S.M. George IV. communément appelé acte de tenure des terres du Canada et les parties d'un autre acte passé dans la 3e année de sa feudite Majesté communément appelé acte du commerce du Canada qui ont rapport à la tenure des terres sont rappelés (1), laissant cependant à toute personne tous les droits qui leur sont donnés par et en vertu desdits actes."

"Résolu 8^o que pour défrayer les arrérages dûs pour tous les frais établis et ordinaires de l'administration de la justice et du gouvernement civil de la dite province il est expédient qu'après avoir appliqué à cette effet les fonds qui seront le 10 avril 1837. entre les mains du receveur général de la dite province, provenant du revenu héréditaire, casuel et territorial de S.M., le Gouverneur soit autorisé à prendre la dite somme de £ 142,160 16 sols."

"Résolu 9^o qu'il est utile que S.M. soit autorisée à placer à la disposition de la Législature de la dite province, dans le cas que la dite Législature jugerait à propos, d'accorder la liste civile, la dite somme en question des £ 142,160 16 sols."

"Résolu 10^o que les sujets de S.M. qui habitent le Haut et le Bas Canada ont souffert de graves inconvénients par le manque suffisant de moyens pour régler et déterminer des questions relatives au commerce et au (...) dans les dites provinces et à plusieurs autres questions dans lesquelles les dites provinces ont respectivement un intérêt commun et qu'il est expédient que les Législatures des deux dites provinces soient respectivement autorisées à pourvoir au règlement et à l'ajustement de leurs intérêts communs."

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(...) Mot illisible (n.d.l.r.)

Ces résolutions avaient été adoptées dans le Parlement Britannique le 6 mars 1837.

Les agitateurs ne manquèrent pas de crier à la coercition et au vol de l'argent public en voyant les résolutions de Sir John Russell, dans l'infinité des assemblées publiques qu'ils firent dans la Province pendant l'été de 1837. au moyen desquelles ils séduisirent un certain nombre d'habitans dans le district de Montréal.

Ces résolutions étaient bien sans doute contraires aux droits acquis de la Législature canadienne; mais à qui la faute? Pourquoi la Chambre amenait-elle un semblable état de chose en refusant les subsides, en se mettant en collision ouverte avec le gouvernement colonial et en arrêtant sa marche? N'était-ce pas mettre par là la constitution de côté? et se déclarer (1) en guerre ouverte contre l'ordre établi! Par conséquent forcer la métropole à se mêler dans la querelle et faire marcher la chose publique! La Chambre en arrêtant ainsi ses relations avec les administrations depuis 1830. voulait qu'on lui accordât un Conseil législatif électif: c'était sa marotte; mais en arrêtant pour cela la marche de la constitution et la détruisant même en lui ôtant ses contrpoids, son équilibre par un Conseil qui n'aurait été qu'une seconde chambre soumise comme l'autre à la honte électorale avait-elle les moyens, la force pour arracher de l'Angleterre ce qu'elle regardait comme ses droits et ce que celle-ci envisageait comme une usurpation?

Non certes, la chambre n'avait rien moins que la force en main pour contraindre la Métropole à lui accorder une législature élective et par là même absolument démocratique: elle n'avait aucune organisation militaire à sa disposition, pas une seule compagnie

(1) "Réflexions sur la politique de 1837." (inscription dans la marge)

de milice ni de gardes bourgeoises à sa disposition; pas même un chef, ni marine, ni poudre, ni canons, ni armes, ni manufacture, ni argent; pas même un Port pour sortir du golphe! Environnée à l'est, à l'ouest, au nord, au midi, la population canadienne resserrée chaque coté du fleuve St Laurent, divisée entr-elle: les Districts de Gaspé, de St François, des trois Rivières, de Québec et les trois quarts du District de Montréal tenant pour la paix... La Chambre n'avait donc aucun moyen pour forcer l'Angleterre à lui accorder un Conseil électif: c'était donc une démarche bien imprudente et tout à fait contraire aux intérêts des Canadiens français qui jouaient par là leur nationalité, leurs droits accoutumés qu'ils étaient à conduire leurs propres affaires par une chambre populaire... Voilà ce que le clergé qui a toujours été éminemment national (1), réformiste et populaire de l'aveu des chefs même de l'agitation, ne cessait de répéter aux patriotes. Vous allez trop loin trop vite et que vous n'êtes nullement prêts à rencontrer une crise qui tuera notre nationalité nos usages et nos droits vous soufflez partout le feu de la discorde, vous déchaînez des passions corrosives que vous ne pourrez plus arrêter quand vous le voudrez: qu'on voit la dessus les écrits de l'Ami du Peuple et de la Gazette depuis 1832 à 1837.

Mais la voix du Clergé et des hommes modérés était étouffée par les préjugés que les meneurs avaient eu soin de créer dans les masses: on disait aux prêtres qu'ils n'étaient pas patriotes crainte de perdre leur dime et aux modérés que c'était pour avoir des places du Gouvernement... Or quand ces argumens avaient été lancés et à tout coup; il n'y avait plus rien à dire; il fallait passer pour un chouagan, un bureaucrate, un Ecossais... Puis endurer la marque et le mépris des patriotes...! Toutes vos figures de rhétorique, tous vos syllogismes à la façon d'Aristote, toutes vos prédications à la (...) tombaient d'un seul coup sous

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

les mots magiques de dime ou de places publiques! Voilà les beaux commencemns de l'année 1837. Nous verrons bien d'autres choses plus désagréables encore qui nous font peine à relater mais que nous sommes forcé de retenir malgré nous pour rendre justice auClergé et à l'immense majorité de la population canadienne française qu'on accusa à tort de déloyauté.

A travers cette immense réseau qui étend ses couleurs sombres sur l'année 1837. nous trouverons pourtant encore des reflets qui nous découvrent quelques scènes intéressantes, d'autre fois plaisantes et voir même ridicules, telle (1) est celle que nous allons présenter tout d'abord je veux dire l'usage de fêter la St Valentin.

C'est en 1837. que les journaux commencèrent à célébrer les usages adoptés dans ce pays pour la célébration d'une manière toute singulière, la fête de St Valentin qui fût d'une grande célébrité naguère en Angleterre et qui nous est venue de là dans nos villes ainsi que beaucoup d'autres imbroglios. On prétend que les usages transférés par MM. les Anglais au jour de la St Valentin leurs viennent des Romains. Quoiqu'il en soit rien certainement de ce qu'on tire dans la Légende de St Valentin dont la fête tombe au 14 de février n'a trait à ce qu'on pratique ce jour là d'après la mode anglaise et plus anciennement à la mode romaine; à moins qu'on ne regarde la guérison miraculeuse que St Valentin opéra sur la fille du juge qui l'avait condamné à mort comme Martyrs sous l'Empereur Claude en 270, guérison qui convertit le père de cette fille à la foi catholique ainsi que toute sa famille, composée de 44 personnes fils et petits-fils comme une chose qui aurait donné l'idée à la célébration de cette fête en pratiquant la cérémonie dont nous allons donner la description.

(1) "Les Valentins 1837" (inscription dans la marge)

St Valentin en rendant la vue à la fille de son bourreau aurait-il donné lieu aux galanteries que pratiquaient excellemment les anciens Preux, Chevaliers et Pourfendeurs du moyen âge si bien décrites par Walter Scott dans la Perle de Perth? (1)

De nos jours les cérémonies qui se pratiquent le jour de la Fête de St Valentin 14 février, se réduisent à des Lettres ou billets doux que des Damoiseaux adressent à des jeunes Demoiselles (2) pour les complimenter. Les Elégans font ces compliments en vers doucereux sans trop regarder au rythme ni aux règles de la versification. On rapporte que 300 mille billets ainsi formulés, circulent le jour de la St Valentin dans la cité par la seule poste de Londres. Messieurs les Anglais ont appris cette belle méthode aux jeunes falots du Canada qui commencent à expédier chaque année force paccotilles de Valentines. Nous en donnerons ici un modèle qui n'en sera pas un certes du côté du Style, de l'esprit ni de la pensée mais du côté des formes. Je le donne comme l'a donné aussi l'Ami du Peuple en 1837. avec l'orthographe, le Style et la ponctuation afin de ne lui faire aucun tort...
Risum teneatis amici...

"Vous ressemblez jeune Virginie
 "A la rose fraîche et naissante
 "Il n'a rien qui comme vous m'enchante
 "Ma Demoiselle je vous en supplie
 "Petit repas est dambroisie
 "Quand je le fais avec Virginie
 "L'amour gloire et le coeur de Virginie
 "L'amour est d'une valeur bien petite
 "On dit que par trahison inique

(1) La jolie fille de Perth? (C.H.G.)

(2) "Ditto" (inscription dans la marge)

"Votre petit coeur sur le mien
 "Fait toujours en dinant très bien
 "Mon oeil devine et ne peut voir Virginie
 "Un de vos baisers vaut de l'or
 "Mais j'en veux mille et mille encore
 "Un amant vrai sensible et tendre
 "Ne se fait pas longtems attendre
 "Il ne faut (1) pas vous allarmer
 "Quand on vous parlera de vous aimer
 "Tous vos diamans vos colliers
 "Valent-ils un de vos baisers
 "Je n'oublierai jamais Virginie

Eh! bien voilà ce que c'est qu'une Valentine avec de l'amour bien bête, peu propre à donner une haute idée des Valentines et des Valentins. Comme dans la politique du tems ce n'est pas la raison ni le bon sens qui domine les auteurs mais du moins ici il n'y a pas grand danger pour le repos du pays.

Mgr M'donell de Kingston renouvela le 16 février sa 50e au milieu d'un nombreux clergé du Haut et du Bas Canada ainsi que d'une grande foule de monde réunies dans la belle et vaste Eglise de Glengary, ouvrage de ses épargnes fait sur un beau plan. Plusieurs prêtres du Bas-Canada l'Evêque Mgr Lartigue à leur tête furent empêchés de se rendre à cette fête par un tems affreux qui les prit en chemin.

A Québec le deux mars suivant la maison des pauvres parmi les Emigrés devint la proie des flammes et sur 119. réfugiés dans cet asile 6 y sont périssés par l'incendie, les autres restèrent exposés à la rigueur de la saison dans les rues jusqu'à ce que les Citoyens remarquablement hospitaliers dans cette ville les eussent retirés dans leurs maisons.

(1) "50e de Mgr M'donell 16 février 1837.

Maison des Emigrés et le tandem club de Québec 1837" (inscription dans la marge)

Dans la même Ville le tandem Club ainsi nommé parce que les conducteurs de ces voitures nommées tandems, fashionables et Dandys, ont deux chevaux attelés l'un devant l'autre qu'ils conduisent eux-mêmes et non leurs domestiques; le tandem Club enfin donna le 5 avril un grand diner auquel on invita son excellence le Lord Gosford dont les patriotes n'aimaient la conduite (1) gouvernementale; ce qui fit dire à un journal de leur parti en partant de ce diner: "le tandem Club devrait bien apprendre à son Excellence à tenir mieux ses rênes."

Dans ce même mois un couvreur de Québec nommé l'Heureux tomba du haut d'une maison à trois étages sans se faire de contusions dangereuses ce qui fit dire aux spectateurs étonnés "ce Mr l'Heureux est toujours l'heureux dans ses chûtes de trois étages et dans les gigantesques saults de carpens comme sur ses échaffauds."

Le 5 avril l'honorable Mr de St Ours membre du Conseil Législatif auparavant de la Chambre d'Assemblée connu pour ces principes invariables de vrai patriotisme, remplaça comme Shérif de Montréal l'Honorable Mr Gugy qui s'était démis de cette charge. C'en fut assez à Mr de St Ours pour recevoir des mauvais compliments de la part des agitateurs qui quoiqu'ils criassent continuellement contre l'injuste partage des emplois lucratifs du Gouvernement se déchaînaient pourtant contre les Canadiens qui en acceptaient. Mais Mr de St Ours excellent canadien fut apprécié dans ce haut poste et l'on fut heureux de trouver un Shérif Canadien en 1837 et 38. surtout ceux qui avaient crié de ce qu'il acceptait cette place.

(1) "L'Heureux toujours heureux traité de Mr Evans 1837."

Le 12 du même mois, Mr Evans agriculteur de Ste Catherine, Banlieue de Montréal, Président de la Société d'Agriculture fit publier son traité sur la culture traduit en français par ordre de la Société, par Mr Louis Perrault imprimeur de Montréal. Cet ouvrage n'ayant pas été adressé aux principaux des paroisses, les habitans n'ont pu en avoir connaissance ni par conséquent en avoir retiré aucun avantage (1). Il semble que la Société aurait du commencer par instruire les gens avant de leur promettre des récompenses auxquels ils ne pouvaient atteindre sans cela: faisant donc traduire un traité sur l'agriculture elle aurait (...) (2) prendre des mesures pour le faire connaître aux intéressés et par là les instruire de manière à les rendre capables de lutter avec leurs concitoyens d'Europe plus habiles qu'eux et de pouvoir mériter des récompenses.

La Chambre votait tous les ans des sommes considérables des deniers publics (3) encourager les habitans à construire les instrumens aratoires de la manière la plus avantageuse, d'employer la meilleure méthode de labourage, d'engraisser les animaux et d'avoir des races choisies, etc. Or comme ce premium n'était accordé qu'aux exhibitions des bestiaux les plus robustes et par conséquent engraisés à grands frais, le pauvre n'était pas capable de faire ce qui était nécessaire pour avoir cette récompense non plus que pour les autres améliorations qu'il ne connaissait pas et que personne ne lui faisait connaître; cet argent public allait donc aux riches ou aux Européens plus avancés dans l'agriculture.

- (1) "Encouragement à l'agriculture 1837" (inscription dans la marge)
 (...) (2) il manque probablement un mot dans le manuscrit (n.d.l.r.)
 (3) il manque probablement un mot dans le manuscrit (n.d.l.r.)

Nous prêtres qui appartenons à la classe privée ou exclue des chambres législatives et qui ne sommes représentés nul part dans l'action représentative disions à certains représentants, sur ce sujet par exemple: Si vous prétendez faire sortir les canadiens français de leur éternelle routine dans la culture de leurs terres pourquoi n'établiriez pas des fermes modèles dans différentes campagnes où les habitans iraient prendre des leçons qui les engage-raient à imiter (1) ce qu'ils y verraient faire? Pourquoi le conducteur de cette ferme modèle n'aurait-il pas toutes les sortes de grains, de semences, de graines de toutes les espèces à vendre à ceux qui seraient capables de les payer et à donner à ceux qui seraient pauvres, mais en donnant aux uns et aux autres la manière de les cultiver, de préparer la terre, etc.? Il pourrait en être ainsi jusqu'à un certain (...)(2) pour les races d'animaux, les instrumens aratoires. L'argent public ne serait-il pas mieux employé de cette manière que de celle qu'on emploie actuellement? Mr Girouard était représentant du Comté du Lac était de cette opinion et l'avait déjà toute formée, mais le tems et les troubles n'ont pas permis de s'en occuper.

On commença dans ce mois fécond en améliorations à couvrir la petite rivière qui sépare le faubourg St Laurent de la ville, par un tunnell pour faciliter l'écoulement des eaux et assainir ce près de ville d'où s'exhalait auparavant des miasmes et des vapeurs désagréables. Ce tunnell bien recouvert donne maintenant une largeur considérable en joignant les deux terrains que sépara-rait la petite rivière et l'on y a pratiqué la plus belle rue de la Ville du moins pour la largeur et l'assainissement.

(1) "Tunnell Magasin des Soeurs, Mort du Populaire 1837"
(inscription dans la marge)

(2) il manque probablement un mot dans le manuscrit (n.d.l.r.)

D'autres parts les Soeurs de la Congrégation remplacèrent dans ce même tems le long des rues Notre-Dame, St François Xavier et St Jean Baptiste les antiques et mousseuses murailles de leur enclos par des batisses en pierres de taille à trois étages qu'elles louent pour des magasins et qui font une belle et riche amélioration dans ce quartier saillant de la cité de Montréal.

Pendant tout ce tems, le Populaire journal politique sous la direction de Mr Maconay littérateur français très instruit et Mr Gosselin, avocat (1) de la même ville éprouvait le sort du destin de la fille de Duperrier:

"Où les plus nobles choses

"Ont le pire destin..."

"Et ont-elles à vivre ce que vivent les roses

"L'espace d'un matin..."

Je veux dire que ce journal est mort d'inanition après deux ans de misère. Mr Le Blanc de Marconnay se chargea après la mort de son Populaire de la Rédaction de l'Ami du Peuple et ne le laissa que lorsqu'il fut sur les planches. Ces contretems sont uniquement dus aux affaires pénibles de cette époque fatale. L'Ami du Peuple avait commencé son apparition en mai 1832 et a cessé de paraître en 1840. Ces deux journaux étaient conservatifs et bien menés sous Mr Leclerc Magistrat, ensuite Mr Rambeau, et en dernier lieu Monsieur Leblanc de Marconnay. Monsieur Jones était le propriétaire de l'Ami du Peuple et Mr Gosselin du Populaire.

(1) "Le Populaire et l'Ami du Peuple 1837 à 1840"

Madame O'Sullivan Adrick de New York dame très instruite qui donna dans le printemps de 1837 un ouvrage brillant sur l'éducation de la jeunesse écrivait sur le Couvent de la Congrégation de Montréal le passage suivant extrait de son Essai sur l'éducation: "ce serait de ma part un acte d'injustice et d'ingratitude envers la Congrégation Notre Dame de Montréal si je ne profitais de cette occasion pour repousser les scandaleuses calomnies que, depuis quelques années la Presse de ce Pays (Etats Unis) a répandues sur les Couvens des femmes en général et sur ceux de Montréal en particulier. Laissant de côté (1) l'audace et l'absurdité qu'il y a de détruire devant le public, la vie pure et innocente des communautes de femmes, établie dans une province britannique, sous la surveillance et la garde britannique et des lois de la Grande Bretagne; je ferai voir à mon rêve au moins l'insulte qui lui est faite par ces écrits impurs et immoraux. Depuis l'époque de 1798. où j'ai laissé le Couvent de la Congrégation de Montréal, dans lequel j'ai été reçue et élevée avec douceur et bonté depuis l'âge de deux ans jusqu'à seize, pendant lequel espace de tems j'ai reçu ces soins tendres et touchans qu'une mère ne pouvait me donner et cette protection que mon père trop éloigné était hors d'état de me procurer. Depuis lors j'ai eu à peine la moindre relation avec aucune personne de la religion romaine et presque tous mes amis parmi les hommes ont été des Ministres de la religion anglicane qui peuvent attester que je suis dépouillés de tous préjugés sur les affaires d'églises opposées à la mienne; et ils approuveront mon assertion lorsque je dirai que l'on ne pouvait avancer de plus grandes faussetés sur des personnes pures et charitables que celles qui ont formé le contenu des livres monstrueux et dégoutans qu'on a fait circuler dans mon pays, au sujet des Couvens de Montréal."

(1) "Mad. O'Sullivan 1837" (inscription dans la marge)

"Dans ce moment je me reporte avec un souvenir d'affection aux scènes paisibles et innocentes de mon jeune âge, scènes où j'ai puisé une abondante provision de sentimens élevés qui m'ont servi de soutien dans le cours d'une vie de chagrins cruels. Je n'ai pas revu ces lieux depuis lors. Si par hasard ces lignes arrivent jusque là, puissent les pieuses religieuses dont j'ai parlé les recevoir comme un juste tribut que je rends à leurs vertus et une marque de souvenir d'une personne dont la vie a été trop agitée pour pour (1) lui laisser le loisir de correspondre avec elles."

Voilà des sentimens bien dignes d'une âme élevée, honnête; d'autant plus remarquable qu'ils viennent d'une Dame protestante, de la classe et de la terre malheureusement ennemies jurées du catholicisme. Ceci fait honneur au coeur de Madame O'Sullivan Adrick comme les Disclosures des fanatiques ministres dont nous avons dévoilées les trames ordurières font leur honte et celle du pays qui leur sert de repaire.

(1) "pour" est répété 2 fois dans le manuscrit original
(n.d.l.r.)

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Buts :

- a) promouvoir l'étude de l'histoire et de la généalogie dans le comté de Deux-Montagnes ;
- b) travailler à la recherche, à la compilation et à la conservation des documents relatifs à l'histoire ;
- c) aider de son influence ceux qui se livrent à des travaux historiques et leur fournir, si possible, les documents jugés opportuns ;
- d) observer, étudier, appuyer et lancer au besoin les mouvements de conservation de monuments historiques ;
- e) établir, organiser et administrer un musée historique et un centre d'art ;
- f) recueillir, collectionner et exposer tous objets antiques, par gratitude envers les aïeux et pour divulguer les modes et conditions de vie ancestrales ;
- g) recevoir tous dons qui intéressent ou consolident la Société ;
- h) maintenir toutes relations avantageuses avec d'autres sociétés ;

Devise : L'histoire réfléchit le passé, éclaire l'avenir.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de \$10 est exigée.

Vous êtes prié d'expédier votre chèque ou mandat de poste à :

Société d'histoire de Deux-Montagnes
Case postale 204
Saint-Eustache (Québec)